



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Veytaux

Séance du 16 juin 2025

Présidence : M. Béat Grand, Président

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

- vu** le préavis N° 03/2025 du 17 mars 2025 relatif à la gestion et aux comptes 2024 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) ;
- ouï** le rapport de la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL, chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

d é c i d e

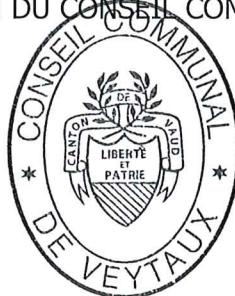
1. d'adopter les comptes et le bilan 2024 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

Ainsi délibéré en séance du lundi 16 juin 2025.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Le Président :


B. Grand



Le Secrétaire :

D.-J. Alves de Almeida
